

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE BELLON

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 41 (1900), p. 217-219

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__217_0

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

IX.

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE.

LES GRÈVES EN ITALIE. — La statistique des grèves est définie en Italie, pour l'année 1897, par les chiffres suivants :

Nombre	{ de grèves	217
	{ des grévistes	76 570
	{ des journées de travail perdues	1 113 535

Motifs des grèves (pour 216 d'entre elles).

Demande	{ de réduction de durée du travail	16
	{ d'augmentation de salaire	105
Résistance	{ à une réduction de salaire	27
	{ à une augmentation de durée de travail	1
Autres causes		67

Résultats des grèves (pour 216 d'entre elles).

Succès des revendications	70
Échec des revendications	87
Transactions	59

LES GRÈVES EN GRANDE-BRETAGNE. — Les résultats des grèves et *lock-outs* survenus en 1898 dans le Royaume-Uni sont donnés par les chiffres suivants contenus dans le rapport annuel du *Labour Department* :

Nombre	{ de grèves	711
	{ d'ouvriers réduits au chômage	253 907
	{ de journées de travail perdues	15 289 478

Motifs des grèves.

Demande	{ de réduction de durée du travail ou résistance à une augmentation de durée du travail	19
	{ d'augmentation de salaire ou résistance à une réduction de salaire	449
Contestations relatives au règlement du travail		94
Défense de la cause syndicale		51
Maintien ou renvoi d'ouvriers et grèves de sympathie		53
Divers		45

Résultats des grèves (en pour 100 des ouvriers directement atteints par la grève).

Succès des revendications	22,60
Échec des revendications	60,10
Transactions	17,18
Résultat inconnu	0,08

LES GRÈVES EN FRANCE. — La statistique des grèves en France, pour l'année 1898, est définie par les chiffres ci-après :

Nombre	{ de grèves	368
	{ d'établissements atteints	1 967
	{ de grévistes	82 065
	{ de journées de travail perdues	1 216 306

Motifs des grèves.

Demande d'augmentation de salaire.	168
Résistance à une réduction de salaire.	55
Demande de réduction de la journée de travail	28
Contestations } aux salaires	39
relatives } à la réglementation du travail	33
Demande de suppression du travail aux pièces	14
Contestations relatives aux règlements d'atelier	29
Demande {	13
	29
	36
Divers	30

Résultats des grèves.

Succès des revendications.	75
Échec des revendications	170
Transactions.	123

ASSURANCES OUVRIÈRES EN ALLEMAGNE. — 1° *Assurance contre la maladie.* — En 1897, 22 000 caisses ont assuré 8 337 419 personnes; les dépenses qu'elles ont supportées ont atteint 158 258 563 marcs, dont 26 914 241 de frais médicaux, 20 699 812 de frais pharmaceutiques et 4 099 723 d'indemnités funéraires. Le nombre des jours de maladie a été de 51 513 783; les cotisations encaissées ont été de 133 714 369 marcs.

2° *Assurance contre les accidents.* — L'assurance obligatoire contre les accidents a été appliquée, en 1898, à 18 246 000 personnes, dont 6 317 000 industriels, 11 189 000 ouvriers agricoles et 740 000 ouvriers des exploitations d'État.

Les nombres d'accidents survenus en 1898 sont :

40 053 (41,4 p. 100)	suis	d'incapacité de travail temporaire.
47 764 (49,4 p. 100)	—	— permanente partielle.
1 109 (1,1 p. 100)	—	— totale.
7 848 (8,1 p. 100)	suis	de mort.

Total. 96 774

Les accidents mentionnés par les chiffres qui précèdent ne sont que les accidents indemnisés.

Ils ont motivé, en 1898, des dépenses dont le total s'élève à 82 612 907 marcs, dont, pour l'industrie, 56 452 235 marcs, comprenant 47 684 834 marcs pour frais de traitement et d'indemnités pécuniaires, 188 060 versés aux fonds de réserve des corporations, 5 585 546 pour frais courants d'administration et 1 302 498 pour frais de mesures préventives et 608 569 pour frais de justice arbitrale.

3° *Assurance contre l'invalidité et la vieillesse.* — En 1898, le nombre des pensions constituées par les 31 établissements régionaux d'assurance a atteint 99 662, dont 80 836 pensions d'invalidité et 18 826 pensions de vieillesse. Le nombre des pensions liquidées jusqu'au 31 décembre 1898 était de 469 195, dont 268 114 d'invalidité et 201 081 de vieillesse. La valeur de la part des pensions incombant aux établissements régionaux d'assurance était de 49 845 497 marcs. La valeur moyenne de la pension de vieillesse était de 139,72 marcs, dont 89,72 marcs à la charge de l'établissement d'assurance et 50 marcs à la charge de l'État. La valeur moyenne de la pension d'invalidité était de 130,00 marcs, dont 80,00 marcs à la charge de l'établissement d'assurance et 50 marcs à la charge de l'État. La valeur totale des cotisations encaissées s'est élevée à 109 386 992,41 marcs;

celle des arrérages à 62 288 753 marcs. Les frais d'administration ont été de 7 162 573,00 marcs, soit 6,5 p. 100 des cotisations encaissées.

ASSURANCES OUVRIÈRES EN AUTRICHE. — 1° *Assurance contre la maladie.* — En 1897, 2 927 caisses comptant 2 285 233 membres ont dépensé 19 007 831 florins, dont 2 952 459 pour frais médicaux, 2 185 090 pour frais pharmaceutiques et 10 040 731 pour indemnités pécuniaires; le nombre des jours de maladie a été de 20 015 380; la valeur des recettes a atteint 20 265 544 florins.

2° *Assurance contre les accidents.* — L'assurance contre les accidents, en 1897, a été appliquée à 2 077 473 personnes, dont 1 153 959 ouvriers industriels et 523 514 ouvriers agricoles. Les accidents survenus en 1897, au nombre de 19 661, se répartissent comme suit :

13 686 (69,7 p. 100)	suivis d'incapacité de travail temporaire.		
5 046 (25,6 p. 100)	—	—	permanente.
929 (4,7 p. 100)	suivis de mort.		

Les chiffres qui précèdent ne concernent que les accidents indemnisés. Les dépenses correspondantes ont été, au total, de 11 012 086 florins, dont 6 033 773 représentent le capital des premiers et 3 934 388 les indemnités payées. Le montant total des cotisations a été de 8 617 636 florins, soit 4,15 par assuré.

FRANCE. — *Caisse nationale d'assurance en cas de décès.* — Au 31 décembre 1897, la valeur des capitaux assurés par la Caisse était de 3 072 717 fr., elle s'élevait à 3 millions 151 175 fr. au 31 décembre 1898, soit une augmentation de 78 398.

Les assurances collectives contractées, en 1898, par les sociétés de secours mutuels approuvées ont été de 74, comprenant 13 955 membres participants; la valeur des primes correspondantes a été de 91 366 fr., et celle des sommes déboursées de 75 234 fr.

Les assurances individuelles ont donné lieu au recouvrement de 1 086 primes pour une somme de 74 610 fr., et les capitaux payés au décès se sont chiffrés par une valeur de 48 898 fr. représentant 66 p. 100 des primes de l'exercice.

La Caisse présentait, le 31 décembre 1898, un excédent d'actif sur le passif égal à 275 197 fr., supérieur de 39 331 fr. à la valeur correspondante relative au 31 décembre 1897.

Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents. — La caisse d'assurance en cas d'accidents a encaissé, en 1898, 9 898 fr. pour 1 508 cotisations, ce qui porte à 274 315 fr. la valeur des primes versées au nom de 42 561 assurés depuis la fondation (11 juillet 1868) de la Caisse, jusqu'au 31 décembre 1898. Le règlement des sinistres n'a entraîné qu'une dépense représentant 83,83 p. 100 des sommes encaissées. Le nombre moyen des personnes assurées annuellement est de 1 419. Le nombre des accidents relevés depuis l'origine de la caisse est de 99, savoir 26 suivis de mort et 73 suivis d'incapacité permanente de travail.

L'application de la loi sur les accidents du 9 avril 1898, dont l'entrée en vigueur ne date que du 1^{er} juillet 1899, n'a eu, bien entendu, aucune influence sur ces résultats.

Maurice BELLOM.
